



Demande de subvention en ligne à la Fondation Hippocrène

Recommandations :

En vous inscrivant, vous pourrez accéder au formulaire de demande de subvention en ligne. Conservez bien les identifiants que vous avez choisis afin de pouvoir vous connecter à nouveau. Choisissez prioritairement comme identifiant un email pérenne. Pour vous connecter à nouveau et accéder à votre demande en cours, cliquez sur l'icône de connexion (petite silhouette grise en haut à droite de la page d'accueil du site).

Vous pouvez compléter votre demande de subvention en plusieurs fois tant qu'elle n'est pas « soumise » (elle le sera alors définitivement). N'oubliez pas d'enregistrer les informations rentrées dans le formulaire au fur et à mesure. Une fois le projet « soumis », vous ne pourrez plus modifier votre dossier mais vous pourrez le consulter en ligne à partir de votre espace. Nous vous recommandons cependant de faire un téléchargement de votre dossier de demande de subvention sur votre ordinateur ou votre réseau.

Conditions de la demande de subvention à travers le formulaire en ligne

La Fondation Hippocrène est une fondation familiale, reconnue d'utilité publique, qui œuvre pour donner le goût de l'Europe aux jeunes Européens. La Fondation a comme moyen d'action de soutenir la réalisation de projets concrets portés par ou pour les jeunes Européens, dans tous les domaines qui permettent le dialogue et le partage au service d'une citoyenneté européenne commune : culture, éducation, social et humanitaire.

Pour être éligible, le projet doit respecter les critères suivants :

1) Quatre critères prioritaires de qualité du projet

➤ Dimension européenne

Action touchant ou impliquant des citoyens ou organisations de plusieurs pays d'Europe ; action initiée par des responsables ou organisations de plusieurs pays d'Europe ; action en faveur d'une citoyenneté européenne active, d'une meilleure connaissance de l'UE, de ses voisins européens, de l'Europe du quotidien et des territoires ; la dimension européenne envisagée comme solution ou moyen d'action pour des causes en cohérence avec la charte des droits fondamentaux de l'UE (<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:12012P/TXT>) .

➤ Jeunesse

Action initiée par des jeunes ou touchant particulièrement les jeunes en Europe.

➤ Démarche et qualité de la mise en œuvre

Une attention particulière sera apportée non seulement à la démarche artistique / pédagogique, à la genèse du projet mais aussi à la manière dont elle sera mise en œuvre sur le terrain.

➤ Effet de levier

Les projets qui peuvent avoir un effet de levier (importance et qualité de l'impact) sont privilégiés. Il est important de prévoir des mesures d'impact et de valorisation du projet en amont du projet.

2) Les critères d'exclusion des demandes

➤ Co-financement

Les projets présentés doivent impliquer plusieurs organisations, associations, fondations, institutions publiques ou privées dans son plan de financement. La Fondation Hippocrène ne pourra pas être le seul financeur.

➤ Projets collectifs / d'intérêt général

Seuls les projets à but non lucratif portés par des organismes à but non lucratif peuvent être retenus.

Les projets individuels ne peuvent en aucun cas bénéficier du soutien de la Fondation (exemple : bourse d'étude).

➤ **Projets hors d'Europe**

Les projets hors UE ne peuvent être soutenus que s'ils sont initiés par plusieurs pays de l'UE ou qu'ils concernent la participation de citoyens de l'UE.

➤ **Projets émanant d'entités « têtes de réseaux »**

Quand les demandeurs sont des associations ou organismes comprenant une ou plusieurs structures locales, la Fondation Hippocrène étudie uniquement des demandes en provenance du bureau national ou européen.

➤ **Projets émanant d'une classe ou d'un établissement scolaire**

Les projets émanant d'une classe ou d'un établissement scolaire peuvent être soutenus uniquement à travers le Prix Hippocrène de l'éducation à l'Europe ; les projets ne doivent donc pas être déposés à travers le formulaire de demande de subvention.

Les associations demandant des subventions dans le cadre de projets réalisés en milieu scolaire sont quant à elles invitées à utiliser le formulaire de demande de subvention.

3) Le type de projets que la Fondation Hippocrène ne soutient pas

- Les projets commerciaux (édition, production, vente...)
- Les réunions et conférences ne démontant pas leur impact / effet de levier
- Les bourses d'étude individuelles
- Les frais de fonctionnement non justifiés dans le cadre d'un projet ou d'une action

4) Réponses à votre demande de subvention

➤ **Quand déposer mon dossier ?**

Les demandes sont étudiées tout au long de l'année. Il est cependant recommandé de déposer son dossier dans la première partie de l'année.

➤ **Quels sont les délais ?**

Le délai de réponse est généralement de 4 à 8 semaines. A noter que pour les projets déposés l'année précédant leur mise en œuvre, le délai pourra être plus long, la réponse n'étant généralement envoyée qu'en début d'année suivante. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus sur l'avancée de votre dossier. La Fondation Hippocrène est à l'écoute des situations particulières et fait son possible pour y répondre.

➤ **Comment ma demande sera étudiée ?**

Une fois votre dossier en ligne « soumis » il sera étudié par le comité de sélection des projets. Vous serez alors éventuellement sollicités pour l'envoi d'informations complémentaires ou pour un RDV.

La décision finale, qu'elle soit positive ou négative, vous sera envoyée par courrier électronique à l'adresse indiquée dans le formulaire de demande de subvention.

➤ **Quels sont les documents à fournir une fois la demande acceptée ?**

Lors de l'acceptation d'un projet une lettre d'entente est signée entre la Fondation Hippocrène et l'organisme demandeur. La Fondation Hippocrène est en mesure d'effectuer le versement des fonds à réception de la lettre signée et de la réception du RIB de l'organisme demandeur.

A l'issue du projet il vous sera demandé de nous envoyer un bilan, des photos HD et des vidéos permettant de valoriser l'action réalisée dans nos documents de communication.

5) Le porteur de projet soutenu par la Fondation Hippocrène s'engage à

- Mettre en évidence le soutien de la Fondation Hippocrène (logo par ex.)
- Tenir la Fondation Hippocrène informée des événements liés au projet
- Tenir la Fondation Hippocrène informée des événements particuliers ou difficultés rencontrées dans le cadre du projet qu'elle soutient (annulation ou modification majeure d'un événement par ex.)
- Envoyer un bilan chiffré et illustré libre de droit afin de permettre une utilisation et une valorisation du projet par la Fondation Hippocrène dans le cadre de ses outils de communication
- Restituer les fonds en cas d'annulation du projet

6) Réserves de la Fondation Hippocrène

➤ **Concernant la sélection des projets**

Compte tenu du nombre de sollicitations reçues par la Fondation, celle-ci est dans l'obligation de sélectionner un petit nombre de projets parmi ceux qui correspondent le mieux à sa mission et ses objectifs. La Fondation examine et répond à toutes les demandes motivées qui lui sont faites. Elle ne peut cependant être tenue de fournir des explications sur ses choix et décisions, et notamment sur ses refus.

➤ **Concernant la responsabilité de la Fondation Hippocrène**

La responsabilité de la Fondation ne saurait être engagée par les projets qu'elle contribue à financer. Les porteurs de projet en sont les seuls responsables. En outre, la Fondation s'engage à respecter la confidentialité des projets qui lui sont soumis, mais ne saurait être tenue responsable d'une divulgation de ceux-ci, les moyens techniques employés par son site internet n'étant ni sécurisés ni cryptés.

➤ **Concernant les données relatives au dossier de la demande de subvention**

Il pourrait arriver que, pour des raisons techniques, les données de votre demande soient perdues et nous vous prions de nous en excuser. Nous ne sommes pas responsables des conséquences que l'utilisation de ce formulaire ou la perte de données occasionneraient.

RGPD - Données concernant la personne

Les données recueillies par ce formulaire ne sont pas transmises à des organismes tiers. Nous avons veillé à ce que les informations demandées correspondent au strict besoin d'évaluer les projets qui font l'objet d'une demande de subvention.

Conformément à la loi sur les RGPD, vous avez accès à ces données et pouvez les modifier et les faire supprimer par courrier (Fondation Hippocrène 12 rue Mallet-Stevens 75016 Paris) ou email à l'adresse contact@fondationhippocrene.eu. Un accusé de réception personnalisé vous sera envoyé. N'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 01 45 20 95 94 pour vérifier la bonne réception de votre demande si cela n'était pas le cas.